

**Séance du 30 avril 2026  
Délibération n°D2026-053**

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois d'avril, à vingt-heures, le conseil municipal de la **Commune de Saint-Georges-de-Luzençon**, régulièrement **convoqué le 24 avril 2026**, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **M. Didier CADAUX, maire** de la Commune de **Saint-Georges-de-Luzençon**.  
La séance a été publique.

<b>Présents :</b>	BERNARD Jean-Luc, CADAUX Didier, CARRIERE Philippe, CHUREAU Esther, DELMAS Corinne, GALTIER Samuel, GAUFFRE Christian, PIONA Laurence, THOMAS Rémi, TOURNIER Anaïs et VICENTE Florian Formant la majorité des membres en exercice
<b>Procuration(s) :</b>	EGEA Frédéric (pouvoir à Samuel GALTIER), FAGES Christine (pouvoir à Corinne DELMAS), LEPETIT Philippe (pouvoir à Florian VICENTE), MUYS Elisabeth (pouvoir à Jean-Luc BERNARD), RAYNAL GAL Amérine (pouvoir à Esther CHUREAU), ROCHE Aude (pouvoir à Didier CADAUX), De SAINT SERNIN Guilhem (pouvoir à Laurence PIONA)
<b>Absent(s) excusé(s) :</b>	PRADAL Charlène
<b>Nombre de Membres</b> Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 11 Quorum : 10	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur Rémi THOMAS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**D2026-053 : Budget centre commercial - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et, notamment, ses articles L1612-12, L1612-35 et L2121-31,

**Conformément** à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte financier unique (CFU) est débattu, le conseil municipal élit son président. En conséquence, Monsieur le maire s'étant retiré, sous la présidence de M. Florian VICENTE,

Le président indique que :

Le budget du centre commercial pour l'exercice 2025 pour lequel le compte financier unique est soumis à l'approbation du conseil municipal s'est exécuté du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

RESULTAT DE L'EXERCICE		2025	
		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
A	Dépenses	9 885.85	7 299.32
B	Recettes	28 387.34	21 084.75
C	Solde d'exécution (B-A)	18 501.49	13 785.43
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
C	Solde d'exécution	18 501.49	
D	Résultat reporté N-1	29 935.23	- 21 084.75
E	Résultat intermédiaire	48 436.72	- 7 299.32
<b>Solde des restes à réaliser</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
F	Solde des restes à réaliser N		
G	Résultat cumulé (E+F)	<b>48 436.72</b>	- <b>7 299.32</b>

**Séance du 30 avril 2026  
Délibération n°D2026-053**

Ces résultats sont repris au budget du centre commercial de l'exercice 2026.

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, M. le maire étant sorti au moment du vote,

**Le conseil municipal**, Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**DONNE** acte de la présentation faite du compte financier unique du budget du centre commercial lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus,

**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

**APPROUVE** le compte financier unique 2025 du budget du centre commercial,

**PREND** acte de la note brève et synthétique, commune aux CFU 2025 et budgets primitifs 2026 pour le budget principal et les trois budgets annexes, qui sera jointe aux documents approuvés et mise en ligne sur le site de la commune en application de l'article L1612-35 du code général des collectivités territoriales.

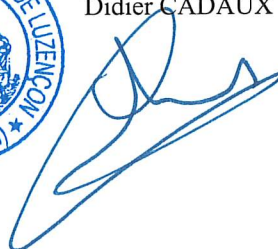
Ainsi fait et délibéré, à SAINT-GEORGES-DE-LUZENCON, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Rémi THOMAS



Le maire,  
Didier CADAUX



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, dans les 2 mois à compter de sa publication ou notification et transmission aux services de l'Etat, vous pouvez entreprendre contre le présent acte :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale,  
et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Acte rendu exécutoire

Après publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : ST GEORGES DE LUZENCON (1)**

**(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET MAIRIE**

Numéro SIRET : 21120225400085

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

**M. 57**

**Compte financier unique**

**Voté par nature**

BUDGET : CENTRE COMMERCIAL (3)

**ANNEE 2025**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
D - Bilan synthétique	9
E - Compte de résultat synthétique	10
F - Taux des contributions et produits afférents en N	Sans Objet

## II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
<b>Vue d'ensemble</b>	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
<b>Vue détaillée</b>	
B1 - Dépenses d'investissement	17
B2 - Recettes d'investissement	19
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
D1 - Dépenses de fonctionnement	22
D2 - Recettes de fonctionnement	24

## III - Etats financiers

A - Bilan	25
B - Compte de résultat	29
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	31
D - Balance des comptes	32

## IV - Etats annexés

### A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	36

### B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
B3 - Etat des provisions	47
B4.1 - Etat synthétique des engagements donnés	49
B4.2 - Etat synthétique des engagements reçus	50
B4.3 - Etat des emprunts garantis	51
B4.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B4.5 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B4.6 - Etat des marchés de partenariat	54
B4.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	55
B4.8 - Autres engagements donnés	56
B4.9 - Autres engagements reçus	57
B5 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	58
B6 - Etat du personnel	59
B7 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet

**C - Etats annexés budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire	62
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	63
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	64
C2.1 - Situation des autorisations de programme (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D3.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D3.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D4.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D4.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	66

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	67
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 638

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	6,04
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	17,33
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5	DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	60,54 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	65,18 %
9	Taux d'épargne nette ( Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	39,46 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B1</b>

<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	270 469,98	31 000,00	301 469,98
	Recettes réalisées (1)	B	21 084,75	28 387,34	49 472,09
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	220 000,00	60 935,23	280 935,23
	Dépenses réalisées (1)	E	7 299,32	9 885,85	17 185,17
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	13 785,43	18 501,49	32 286,92
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-21 084,75	29 935,23	8 850,48
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-7 299,32	48 436,72	41 137,40
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-7 299,32	48 436,72	41 137,40

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés</b>	<b>B2</b>

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>I - Budget principal</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL I</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
CENTRE COMMERCIAL ST GEORGES DE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-21 084,75	0,00	13 785,43	0,00	-7 299,32
Fonctionnement	51 019,98	21 084,75	18 501,49	0,00	48 436,72
Sous-Total	29 935,23	21 084,75	32 286,92	0,00	41 137,40
<b>TOTAL II</b>	<b>29 935,23</b>	<b>21 084,75</b>	<b>32 286,92</b>	<b>0,00</b>	<b>41 137,40</b>
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>29 935,23</b>	<b>21 084,75</b>	<b>32 286,92</b>	<b>0,00</b>	<b>41 137,40</b>

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C1</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours(sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>Bilan synthétique (en milliers d'euros)</b>		<b>D</b>
<b>ACTIF NET (1)</b>	<b>Total</b>	<b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>0,00</b>	<b>FONDS PROPRES</b>
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>	<b>0,00</b>	
Subventions d'investissement versées	0,00	Apports et subventions d'investissement
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Neutralisations et régularisations
<b>Immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>0,00</b>	Réserves
Terrains	0,00	Report à nouveau
Constructions	446,81	Résultat de l'exercice
Réseaux et installations de voirie	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant
Réseaux divers	0,00	<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	<b>PASSIF</b>
Autres	0,00	
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>
<b>Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés</b>	<b>0,00</b>	
<b>Immobilisations financières (nettes)</b>	<b>0,00</b>	<b>DETTES FINANCIÈRES</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>446,81</b>	Emprunts obligataires
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>0,00</b>	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit
Stocks	0,00	Dettes financières et autres emprunts
Créances	41,25	<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>
Charges constatées d'avance	0,00	
Trésorerie	0,00	<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>41,25</b>	Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Comptes de régularisation (III)	0,00	Autres dettes non financières
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Produits constatés d'avance
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>488,06</b>	<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>
		<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>
		<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>
		Comptes de régularisation (III)
		Écarts de conversion passif (IV)
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>E</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Ventes de biens ou prestations de services	1,59	1,16
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	26,80	31,49
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	10,27
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)</b>	<b>28,39</b>	<b>42,92</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Achats et charges externes	4,37	6,75
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,14
Impôts et taxes	4,95	4,94
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>	<b>9,32</b>	<b>11,83</b>

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>E</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,46	0,00
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>	<b>0,46</b>	<b>0,00</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>	<b>18,61</b>	<b>31,09</b>
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>0,11</b>	<b>0,66</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>	<b>-0,11</b>	<b>-0,66</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )</b>	<b>18,50</b>	<b>30,43</b>

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 000,00	7 299,32	36,50	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>20 000,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>36,50</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>220 000,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>3,32</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>220 000,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>3,32</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>21 084,75</b>			
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>241 084,75</b>	<b>7 299,32</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 084,75	21 084,75	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>221 084,75</b>	<b>21 084,75</b>	<b>9,54</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	49 385,23			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>49 385,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>270 469,98</b>	<b>21 084,75</b>	<b>7,80</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>270 469,98</b>	<b>21 084,75</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	9 350,00	9 316,43	0,00	9 316,43	99,64	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 050,00	457,00	0,00	457,00	43,52	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>10 400,00</b>	<b>9 773,43</b>	<b>0,00</b>	<b>9 773,43</b>	<b>93,98</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	950,00	112,42	0,00	112,42	11,83	0,00
67	Charges spécifiques	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>11 550,00</b>	<b>9 885,85</b>	<b>0,00</b>	<b>9 885,85</b>	<b>85,59</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	49 385,23					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>49 385,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>60 935,23</b>	<b>9 885,85</b>	<b>0,00</b>	<b>9 885,85</b>	<b>16,22</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>60 935,23</b>	<b>9 885,85</b>	<b>0,00</b>	<b>9 885,85</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = R1 040 ; DF 043 = RF 043

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE</b>	<b>A2.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00	1 588,82	0,00	1 588,82	158,88	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	26 798,52	0,00	26 798,52	89,33	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>31 000,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>91,57</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>31 000,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>91,57</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>31 000,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>91,57</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>29 935,23</b>					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>60 935,23</b>	<b>28 387,34</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	7 299,32	0,00	7 299,32	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 000,00	7 299,32	0,00	7 299,32	12 700,68
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>20 000,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>12 700,68</b>
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>220 000,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>212 700,68</b>
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>220 000,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>212 700,68</b>

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses d'investissement - Vue détaillée</b>	<b>B1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	21 084,75	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>	<b>241 084,75</b>	<b>7 299,32</b>	<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>233 785,43</b>

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	21 084,75	0,00	21 084,75	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	21 084,75	21 084,75	0,00	21 084,75	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>221 084,75</b>	<b>21 084,75</b>	<b>0,00</b>	<b>21 084,75</b>	<b>200 000,00</b>
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	49 385,23	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>49 385,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>49 385,23</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>270 469,98</b>	<b>21 084,75</b>	<b>0,00</b>	<b>21 084,75</b>	<b>249 385,23</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes d'investissement - Vue détaillée</b>	<b>B2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement		270 469,98	21 084,75	0,00	21 084,75	249 385,23

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	198,35	0,00	198,35	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	2 180,67	0,00	2 180,67	0,00
6156	Maintenance	0,00	1 987,41	0,00	1 987,41	0,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts).	0,00	4 950,00	0,00	4 950,00	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	9 350,00	9 316,43	0,00	9 316,43	33,57
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	457,00	0,00	457,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	1 050,00	457,00	0,00	457,00	593,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>10 400,00</b>	<b>9 773,43</b>	<b>0,00</b>	<b>9 773,43</b>	<b>626,57</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	112,42	0,00	112,42	0,00
total chapitre 66	Charges financières	950,00	112,42	0,00	112,42	837,58
total chapitre 67	Charges spécifiques	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>11 550,00</b>	<b>9 885,85</b>	<b>0,00</b>	<b>9 885,85</b>	<b>1 664,15</b>
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	49 385,23	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>49 385,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>49 385,23</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>60 935,23</b>	<b>9 885,85</b>	<b>0,00</b>	<b>9 885,85</b>	<b>51 049,38</b>
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section de fonctionnement		60 935,23	9 885,85	0,00	9 885,85	51 049,38

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	par des tiers	0,00	1 588,82	0,00	1 588,82	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	1 588,82	0,00	1 588,82	-588,82
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	26 798,52	0,00	26 798,52	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	26 798,52	0,00	26 798,52	3 201,48
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>31 000,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>2 612,66</b>
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>31 000,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>2 612,66</b>
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>31 000,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>2 612,66</b>
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>		<b>29 935,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>60 935,23</b>	<b>28 387,34</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>32 547,89</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		446 813,84	0,00	446 813,84	446 813,84
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>		<b>446 813,84</b>	<b>0,00</b>	<b>446 813,84</b>	<b>446 813,84</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		6,91	0,00	6,91	62,14
Créances sur les redevables et comptes rattachés		2 257,38	0,00	2 257,38	2 493,89
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		38 982,07	0,00	38 982,07	27 186,69
Créances sur les autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	621,77
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)</b>		<b>41 246,36</b>	<b>0,00</b>	<b>41 246,36</b>	<b>30 364,49</b>
<b>TRÉSORERIE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL TRÉSORERIE (III)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>488 060,20</b>	<b>0,00</b>	<b>488 060,20</b>	<b>477 178,33</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		183 770,27	183 770,27
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		255 744,25	234 659,50
REPORT A NOUVEAU		29 935,23	20 593,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		18 501,49	30 426,27
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>		<b>487 951,24</b>	<b>469 449,75</b>
<b>PASSIF</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	7 299,32
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>
<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		41,48	372,86
Dettes fiscales et sociales		63,91	54,35
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Dettes sur budgets annexes		0,00	0,00
Autres dettes non financières		0,00	0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>		<b>105,39</b>	<b>427,21</b>
<b>TRÉSORERIE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>		<b>105,39</b>	<b>7 726,53</b>
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		3,57	2,05
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>		<b>488 060,20</b>	<b>477 178,33</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Ventes de biens ou prestations de services		1 588,82	1 160,00	428,82
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		26 798,52	31 490,10	-4 691,58
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
<b>AUTRES PRODUITS</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	10 267,00	-10 267,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)</b>		<b>28 387,34</b>	<b>42 917,10</b>	<b>-14 529,76</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Achats et charges externes		4 366,43	6 751,04	-2 384,61
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,00	138,82	-138,82
Impôts et taxes		4 950,00	4 937,00	13,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>		<b>9 316,43</b>	<b>11 826,86</b>	<b>-2 510,43</b>
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		457,00	0,00	457,00
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>		<b>457,00</b>	<b>0,00</b>	<b>457,00</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>		<b>18 613,91</b>	<b>31 090,24</b>	<b>-12 476,33</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Charges d'intérêts		112,42	663,97	-551,55
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>		<b>112,42</b>	<b>663,97</b>	<b>-551,55</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>		<b>-112,42</b>	<b>-663,97</b>	<b>551,55</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )</b>		<b>18 501,49</b>	<b>30 426,27</b>	<b>-11 924,78</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Annexe</b>	<b>C</b>

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	234 659,50	0,00	0,00	0,00	21 084,75	0,00	255 744,25	0,00	255 744,25
	<b>Sous Total compte 106</b>	<b>0,00</b>	<b>234 659,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 084,75</b>	<b>0,00</b>	<b>255 744,25</b>	<b>0,00</b>	<b>255 744,25</b>
	<b>Sous Total compte 10</b>	<b>0,00</b>	<b>234 659,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 084,75</b>	<b>0,00</b>	<b>255 744,25</b>	<b>0,00</b>	<b>255 744,25</b>
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	20 593,71	21 084,75	30 426,27	0,00	0,00	21 084,75	51 019,98	0,00	29 935,23
	<b>Sous Total compte 11</b>	<b>0,00</b>	<b>20 593,71</b>	<b>21 084,75</b>	<b>30 426,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 084,75</b>	<b>51 019,98</b>	<b>0,00</b>	<b>29 935,23</b>
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	0,00	30 426,27	30 426,27	0,00	0,00	0,00	30 426,27	30 426,27	0,00	0,00
	<b>Sous Total compte 12</b>	<b>0,00</b>	<b>30 426,27</b>	<b>30 426,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 426,27</b>	<b>30 426,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	147 182,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 182,51	0,00	147 182,51
1322	Régions	0,00	36 587,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 587,76	0,00	36 587,76
	<b>Sous Total compte 132</b>	<b>0,00</b>	<b>183 770,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>183 770,27</b>	<b>0,00</b>	<b>183 770,27</b>
	<b>Sous Total compte 13</b>	<b>0,00</b>	<b>183 770,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>183 770,27</b>	<b>0,00</b>	<b>183 770,27</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	7 299,32	0,00	0,00	7 299,32	0,00	7 299,32	7 299,32	0,00	0,00
	<b>Sous Total compte 164</b>	<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>7 299,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Sous Total compte 16</b>	<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>0,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>7 299,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total classe 1</b>	<b>0,00</b>	<b>476 749,07</b>	<b>51 511,02</b>	<b>30 426,27</b>	<b>7 299,32</b>	<b>21 084,75</b>	<b>58 810,34</b>	<b>528 260,09</b>	<b>0,00</b>	<b>469 449,75</b>
2132	Bâtiments privés	6 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 475,00	0,00	6 475,00	0,00
2138	Autres constructions	440 338,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 338,84	0,00	440 338,84	0,00
	<b>Sous Total compte 213</b>	<b>446 813,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>446 813,84</b>	<b>0,00</b>	<b>446 813,84</b>	<b>0,00</b>
	<b>Sous Total compte 21</b>	<b>446 813,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>446 813,84</b>	<b>0,00</b>	<b>446 813,84</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total classe 2</b>	<b>446 813,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>446 813,84</b>	<b>0,00</b>	<b>446 813,84</b>	<b>0,00</b>
4011	Fournisseurs	0,00	372,86	5 571,09	5 239,71	0,00	0,00	5 571,09	5 612,57	0,00	41,48
	<b>Sous Total compte 401</b>	<b>0,00</b>	<b>372,86</b>	<b>5 571,09</b>	<b>5 239,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 571,09</b>	<b>5 612,57</b>	<b>0,00</b>	<b>41,48</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Sous Total compte 40</b>	<b>0,00</b>	<b>372,86</b>	<b>5 571,09</b>	<b>5 239,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 571,09</b>	<b>5 612,57</b>	<b>0,00</b>	<b>41,48</b>
411	Redevables	106,50	0,00	1 718,73	1 068,50	0,00	0,00	1 825,23	1 068,50	756,73	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	2 387,39	0,00	32 158,20	33 044,94	0,00	0,00	34 545,59	33 044,94	1 500,65	0,00
	<b>Sous Total compte 41</b>	<b>2 493,89</b>	<b>0,00</b>	<b>33 876,93</b>	<b>34 113,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 370,82</b>	<b>34 113,44</b>	<b>2 257,38</b>	<b>0,00</b>
44551	T.V.A. à décaisser	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	0,00	0,00
	<b>Sous Total compte 4455</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 550,00</b>	<b>4 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 550,00</b>	<b>4 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
44566	T.V.A. sur autres biens et services	62,14	0,00	873,51	928,74	0,00	0,00	935,65	928,74	6,91	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	0,00	0,00	50,00	50,00	0,00	0,00	50,00	50,00	0,00	0,00
	<b>Sous Total compte 4456</b>	<b>62,14</b>	<b>0,00</b>	<b>923,51</b>	<b>978,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>985,65</b>	<b>978,74</b>	<b>6,91</b>	<b>0,00</b>
44571	T.V.A. collectée	0,00	54,35	5 480,03	5 489,59	0,00	0,00	5 480,03	5 543,94	0,00	63,91
	<b>Sous Total compte 4457</b>	<b>0,00</b>	<b>54,35</b>	<b>5 480,03</b>	<b>5 489,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 480,03</b>	<b>5 543,94</b>	<b>0,00</b>	<b>63,91</b>
	<b>Sous Total compte 445</b>	<b>62,14</b>	<b>54,35</b>	<b>10 953,54</b>	<b>11 018,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 015,68</b>	<b>11 072,68</b>	<b>0,00</b>	<b>57,00</b>
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	4 950,00	4 950,00	0,00	0,00	4 950,00	4 950,00	0,00	0,00
	<b>Sous Total compte 44</b>	<b>62,14</b>	<b>54,35</b>	<b>15 903,54</b>	<b>15 968,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 965,68</b>	<b>16 022,68</b>	<b>0,00</b>	<b>57,00</b>
4516	Compte de rattachement avec... (à subdiv)	27 186,69	0,00	34 735,21	22 939,83	0,00	0,00	61 921,90	22 939,83	38 982,07	0,00
	<b>Sous Total compte 451</b>	<b>27 186,69</b>	<b>0,00</b>	<b>34 735,21</b>	<b>22 939,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 921,90</b>	<b>22 939,83</b>	<b>38 982,07</b>	<b>0,00</b>
	<b>Sous Total compte 45</b>	<b>27 186,69</b>	<b>0,00</b>	<b>34 735,21</b>	<b>22 939,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 921,90</b>	<b>22 939,83</b>	<b>38 982,07</b>	<b>0,00</b>
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	0,00	457,00	457,00	0,00	0,00	457,00	457,00	0,00	0,00
	<b>Sous Total compte 4671</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>457,00</b>	<b>457,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>457,00</b>	<b>457,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
46721	Débiteurs divers - Amiable	621,77	0,00	0,00	621,77	0,00	0,00	621,77	621,77	0,00	0,00
	<b>Sous Total compte 4672</b>	<b>621,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>621,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>621,77</b>	<b>621,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Sous Total compte 467</b>	<b>621,77</b>	<b>0,00</b>	<b>457,00</b>	<b>1 078,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 078,77</b>	<b>1 078,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Sous Total compte 46</b>	621,77	0,00	457,00	1 078,77	0,00	0,00	1 078,77	1 078,77	0,00	0,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	7 411,74	7 411,74	0,00	0,00	7 411,74	7 411,74	0,00	0,00
	<b>Sous Total compte 4721</b>	0,00	0,00	7 411,74	7 411,74	0,00	0,00	7 411,74	7 411,74	0,00	0,00
	<b>Sous Total compte 472</b>	0,00	0,00	7 411,74	7 411,74	0,00	0,00	7 411,74	7 411,74	0,00	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	2,05	0,15	1,67	0,00	0,00	0,15	3,72	0,00	3,57
	<b>Sous Total compte 478</b>	0,00	2,05	0,15	1,67	0,00	0,00	0,15	3,72	0,00	3,57
	<b>Sous Total compte 47</b>	0,00	2,05	7 411,89	7 413,41	0,00	0,00	7 411,89	7 415,46	0,00	3,57
	<b>Total classe 4</b>	30 364,49	429,26	97 955,66	86 753,49	0,00	0,00	128 320,15	87 182,75	41 246,36	108,96
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	198,35	0,00	198,35	0,00	198,35	0,00
	<b>Sous Total compte 6063</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	198,35	0,00	198,35	0,00	198,35	0,00
	<b>Sous Total compte 606</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	198,35	0,00	198,35	0,00	198,35	0,00
	<b>Sous Total compte 60</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	198,35	0,00	198,35	0,00	198,35	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 180,67	0,00	2 180,67	0,00	2 180,67	0,00
	<b>Sous Total compte 6155</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	2 180,67	0,00	2 180,67	0,00	2 180,67	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	1 987,41	0,00	1 987,41	0,00	1 987,41	0,00
	<b>Sous Total compte 615</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	4 168,08	0,00	4 168,08	0,00	4 168,08	0,00
	<b>Sous Total compte 61</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	4 168,08	0,00	4 168,08	0,00	4 168,08	0,00
635	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	4 950,00	0,00	4 950,00	0,00	4 950,00	0,00
	<b>Sous Total compte 63</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	4 950,00	0,00	4 950,00	0,00	4 950,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	457,00	0,00	457,00	0,00	457,00	0,00
	<b>Sous Total compte 6556</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	457,00	0,00	457,00	0,00	457,00	0,00
	<b>Sous Total compte 655</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	457,00	0,00	457,00	0,00	457,00	0,00

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
66111	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	457,00	0,00	457,00	0,00	457,00	0,00
	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	112,42	0,00	112,42	0,00	112,42	0,00
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	112,42	0,00	112,42	0,00	112,42	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	112,42	0,00	112,42	0,00	112,42	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	112,42	0,00	112,42	0,00	112,42	0,00
	<b>Total classe 6</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 885,85</b>	<b>0,00</b>	<b>9 885,85</b>	<b>0,00</b>	<b>9 885,85</b>	<b>0,00</b>
70878	par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 588,82	0,00	1 588,82	0,00	1 588,82
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 588,82	0,00	1 588,82	0,00	1 588,82
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 588,82	0,00	1 588,82	0,00	1 588,82
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 588,82	0,00	1 588,82	0,00	1 588,82
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 798,52	0,00	26 798,52	0,00	26 798,52
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 798,52	0,00	26 798,52	0,00	26 798,52
	<b>Total classe 7</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>0,00</b>	<b>28 387,34</b>
	<b>Total général</b>	<b>477 178,33</b>	<b>477 178,33</b>	<b>149 466,68</b>	<b>117 179,76</b>	<b>17 185,17</b>	<b>49 472,09</b>	<b>643 830,18</b>	<b>643 830,18</b>	<b>497 946,05</b>	<b>497 946,05</b>

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	241 084,75	7 299,32	0,00	233 785,43
RECETTES	270 469,98	21 084,75	0,00	249 385,23
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	60 935,23	9 885,85	0,00	51 049,38
RECETTES	60 935,23	28 387,34	0,00	32 547,89

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	241 084,75	7 299,32	0,00	233 785,43
RECETTES	270 469,98	21 084,75	0,00	249 385,23
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	60 935,23	9 885,85	0,00	51 049,38
RECETTES	60 935,23	28 387,34	0,00	32 547,89

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	241 084,75	7 299,32	0,00	233 785,43
RECETTES	270 469,98	21 084,75	0,00	249 385,23
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	60 935,23	9 885,85	0,00	51 049,38
RECETTES	60 935,23	28 387,34	0,00	32 547,89
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>302 019,98</b>	<b>17 185,17</b>	<b>0,00</b>	<b>284 834,81</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>331 405,21</b>	<b>49 472,09</b>	<b>0,00</b>	<b>281 933,12</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

## DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					243 918,43									
1641 Emprunts en euros (total)					243 918,43									
5013704501A001	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC				243 918,43	F		4,640	4,640		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									

**ST GEORGES DE LUZENCON - CENTRE COMMERCIAL - CFU - 2025**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>243 918,43</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					7 299,32	112,42	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					7 299,32	112,42	0,00	0,00
5013704501A001		0,00	A-1	0,00	-1,00	F		4,640	7 299,32	112,42	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**ST GEORGES DE LUZENCON - CENTRE COMMERCIAL - CFU - 2025**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>7 299,32</b>	<b>112,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
<b>Structure</b>								
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	<b>B3</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B4.1</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B4.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>8026</b>	<b>Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8027</b>	<b>Subvention à recevoir par annuité</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8028</b>	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B4.3</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B4.4</b>

### CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>28 387,34</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B4.5</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B4.6</b>

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B4.7</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B4.8</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B4.9</b>

**AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B5</b>

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	
<b>Personnes de droit privé</b>	0,00	
<b>Associations</b>	0,00	
<b>Entreprises</b>	0,00	
<b>Personnes physiques</b>	0,00	
<b>Autres</b>	0,00	
<b>Personnes de droit public</b>	0,00	
<b>Etat</b>	0,00	
<b>Régions</b>	0,00	
<b>Départements</b>	0,00	
<b>Communes</b>	0,00	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>	0,00	
<b>Autres</b>	0,00	

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B6</b>

**B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B6</b>

**B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-21 084,75
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-21 084,75

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)</b>	21 084,75
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-21 084,75
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	20 000,00	7 299,32	0,00	7 299,32
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	49 385,23	0,00	0,00	0,00
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	29 385,23	-7 299,32	0,00	-7 299,32
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-21 084,75			-21 084,75
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	21 084,75	21 084,75		21 084,75
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	0,00			0,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-7 299,32

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>20 000,00</b>	<b>I 7 299,32</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>20 000,00</b>	<b>7 299,32</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 000,00	7 299,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>49 385,23</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>49 385,23</b>	<b>0,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	49 385,23	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

## **État des Contrôles du Compte Financier**

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Date d'édition : 21/04/2026

**Comptable(s)**

M Jérôme OURMIERES du 01/09/2025  
M Sylvain DOMERGUE du 01/01/2025

**Ayant exercé au cours de la gestion**

au 21/04/2026  
au 31/08/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**CARON David-John (1020847202-0), Contrôleur des Finances Publiques 2ème classe****A DDFIP DE L'AVEYRON, le 22/04/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

**OURMIERES Jerome (1021169973-0), Inspecteur principal des Finances Publiques****A SAINT-AFFRIQUE, le 27/04/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 30/04/2026 par l'organe délibérant.

**CADAUX DIDIER (dcadaux-xt), Le maire****A ST GEORGES DE LUZENCON, le 05/05/2026**

Accusé de réception en préfecture  
012-211202254-20260430-20260430\_053-DE  
Reçu le 12/05/2026

**BUDGET CENTRE COMMERCIAL 2025**



**Etat des restes à réaliser**

Dépenses d'Investissement		Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Chapitre				
001	Solde exécution invest. reporté	21 084.75 €	21 084.75 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000.00 €	7 299.32 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	200 000.00 €	0 €	0.00 €
	<b>Total</b>	<b>241 084.75 €</b>	<b>28 384.07 €</b>	<b>0.00 €</b>

Recettes d'Investissement		Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Chapitre				
021	Virement de la section de fonctionnement	49 385.23 €	0.00 €	0.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 084.75 €	21 084.75 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000.00 €	0.00 €	0.00 €
	<b>Total</b>	<b>270 469.78 €</b>	<b>21 084.75 €</b>	<b>0.00 €</b>

Arrêté le présent état des restes à réaliser 2025 comme suit :  
 Dépenses d'investissement : zéro euros-  
 Recettes d'investissement : zéro euros-

Fait à Saint Georges de Luzençon, le 31 décembre 2025,



Le maire,  
 Didier CADAUX

SERVICE DE GESTION COMPTABLE  
 DE SAINT AFFRIQUE  
 36, Boulevard Emile Borel  
 12400 SAINT-AFFRIQUE  
 Codique 012038

Jérôme OURMIÈRES  
 Inspecteur principal  
 des Finances Publiques

9/13/2026

**ARRETE - SIGNATURES**



Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 16  
 VOTES : Pour 16  
           Contre 0  
           Abstentions 0  
 Date de convocation : 24/04/2026

Présenté par le maire

A ST GEORGES DE LUZENCON , le 30/04/2026

Le maire

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire

A SAINT GEORGES DE LUZENCON , le 30/04/2026

le Conseil municipal

Le président de séance	
Le secrétaire de séance	

Certifié exécutoire par le maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le  
 et de la publication, le

A SAINT GEORGES DE LUZENCON, le

**République Française**



**Mairie de  
SAINT-GEORGES  
DE LUZENÇON**

## **COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-LUZENÇON**

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**

-----

**BUDGET PRINCIPAL**

**BUDGET ANNEXE CENTRE COMMERCIAL**

**BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT**

**BUDGET PHOTOVOLTAIQUES**

**COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025**

**& BUDGETS PRIMITIFS 2026**

## CADRE GENERAL

L'article L.1612-35 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur son site internet.

### Compte Financier Unique :

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Le Compte Financier Unique comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante de la commune,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Financier Unique fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles du trésorier.

### Budget primitif :

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année **2026**. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de mobiliser des aides auprès du conseil départemental, de la Région, de l'Etat ou de la communauté de communes chaque fois que possible,
- de maintenir les taux de fiscalité locale.

Comme pour le Compte Financier Unique, les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les Compte Financier Unique **2025** et les budgets primitifs **2026** ont été votés le **30 avril 2026** par le conseil municipal. Ils peuvent être consultés sur simple demande aux heures d'ouverture de la mairie et sur le site internet.

# BUDGET PRINCIPAL (M57)

A noter en 2025, la clôture du budget Lotissement « les terrasses des Aires » et la reprise dans le budget communal 2026 des résultats finaux du budget Lotissement :

Déficit de fonctionnement : 2 893.85 €

Excédent d'investissement : 41 869.38 €.

## FONCTIONNEMENT :

### Dépenses

		Budget Primitif 2025 + DM	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026
SECTION FONCTIONNEMENT	Dépenses			
	011- Charges à caractère général +	491 000,00	451 688,65	500 750,18
	012- Frais de Personnel	750 000,00	718 312,50	817 200,00
	014- Atténuation de produits (reversé FPIC)	39 100,00	39 062,00	38 082,00
	65- Autres Charges Gestion courante	154 400,00	152 368,92	185 880,00
	<b>Total dépenses gestion courante</b>	<b>1 434 500,00</b>	<b>1 361 432,07</b>	<b>1 541 912,18</b>
	66- Charges Financières	43 588,00	39 913,70	44 174,00
	67- Charges exceptionnelles	2 000,00	810,00	0,00
	68- Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00	334,00	1 000,00
	<b>Total dépenses réelles de fonction<sup>2</sup></b>	<b>1 481 088,00</b>	<b>1 402 489,77</b>	<b>1 587 086,18</b>
	042- Opérations d'ordre transfert entre section	10 278,00	58 224,44	8 307,00
	043- Opérations d'ordre intérieur de la section			
	<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnemer</b>	<b>10 278,00</b>	<b>58 224,44</b>	<b>8 307,00</b>
	<b>Total dépenses Fonctionnement (hors 023)</b>	<b>1 491 366,00</b>	<b>1 460 714,21</b>	<b>1 595 393,18</b>
	023- Virement à la section Invest	443 562,74		264 067,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 934 928,74</b>	<b>1 460 714,21</b>	<b>1 859 460,18</b>	
002 Résultat reporté (Déficit)		0,00		
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées :</b>		<b>1 934 928,74</b>	<b>1 460 714,21</b>	<b>1 859 460,18</b>

### Recettes

		Budget Primitif 2025 + DM	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026
Recettes				
013- Atténuation de charges		18 000,00	20 779,84	20 000,00
70- Produits des services		228 000,00	321 003,01	242 160,00
73- Impôts et taxes		180 800,00	174 902,03	178 296,00
731- Fiscalité Locale		770 000,00	745 464,00	754 153,00
74- Dotations et participations		387 300,00	435 058,63	426 141,00
75- Autres produits de Gestion courante		94 000,00	96 178,47	95 005,00
<b>Total recettes gestion courante</b>		<b>1 678 100,00</b>	<b>1 793 385,98</b>	<b>1 715 755,00</b>
76- Produits financiers			6,32	6,00
77- Produits exceptionnels		0,00	2 920,81	0,00
78- Reprises provisions semi-budgétaires				
<b>Total recettes réelles de fonction<sup>2</sup></b>		<b>1 678 100,00</b>	<b>1 796 313,11</b>	<b>1 715 761,00</b>
042- Opérations d'ordre transfert entre section		0,00	45 546,44	0,00
043- Opérations d'ordre intérieur de la section				
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>45 546,44</b>	<b>0,00</b>
<b>Total recettes fonctionnement (hors 023)</b>		<b>1 678 100,00</b>	<b>1 841 859,55</b>	<b>1 715 761,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 678 100,00</b>	<b>1 841 859,55</b>	<b>1 715 761,00</b>
002 Résultat reporté (bénéfice)		256 828,74	256 828,74	143 699,18
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées :</b>		<b>1 934 928,74</b>	<b>2 098 688,29</b>	<b>1 859 460,18</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>637 974,08</b>	<b>0,00</b>

Avec reprise du résultat de fonctionnement de 2024 (excédent reporté de 256 828.74 €) la section de fonctionnement 2025 a permis de dégager un excédent de 637 974.08 €.

Cet excédent sera repris pour partie

- en fonctionnement, à hauteur de 143 699.18 €
- en investissement, à hauteur de 494 274.90 €, pour couvrir le besoin en financement de la section.

Les **charges à caractère général** restent stables.

Les **charges de personnel** restent stables en rapport aux dépenses réelles de fonctionnement, se situant à 51 %.

Une augmentation de ces charges en 2026 est due au recrutement d'un agent de catégorie A au service administratif, au recrutement d'un agent supplémentaire au service administratif, au tuilage lors du départ de 2 agents de la collectivité, aux avancements d'échelon liés à l'ancienneté des agents ou à des promotions ainsi qu'à l'augmentation des cotisations patronales (+ 3 % pour la CNRACL).

Il est à noter que ces charges sont en partie compensées par des remboursements (indemnités journalières de sécurité sociale, assurance risque statutaires, la poste, maison France services, service eau et assainissement, facturation de main d'œuvre à des collectivités).

Les **charges de gestion courante** sont stables en rapport aux dépenses réelles de fonctionnement.

Une augmentation de ces charges en 2026 est due notamment à la revalorisation de la participation au centre de loisirs (22 000 € en 2025, prévu 38 500 € en 2026) et à l'école privée des amandiers (25 250 € en 2025, prévu 33 630 € en 2026) ainsi qu'à la revalorisation des indemnités des élus découlant de la loi 2025-1249 du 22 décembre 2025.

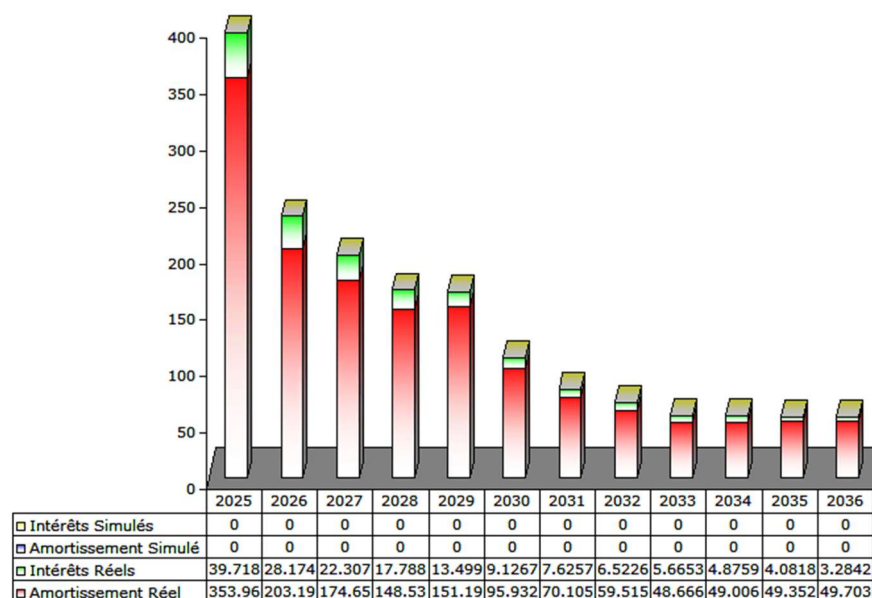
Les **charges financières** (intérêts de la dette) sont stables en rapport aux dépenses réelles de fonctionnement.

Leur montant évolue en prévision de la souscription d'un emprunt en 2026 permettant de financer le projet d'aménagement du cœur de village.

Les intérêts des emprunts diminuent d'environ 11 500 € entre 2025 et 2026 et d'environ 17 500 € entre 2025 et 2027.

Les intérêts de l'emprunt à souscrire pour l'aménagement du cœur de village ont été estimés à 13 000 €.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des charges d'emprunts (I+K) pour les 10 années à venir.



Le chapitre 66 comprend également les frais liés à la ligne de trésorerie souscrite fin 2025 pour 100 000 €.

Les **produits des services** fluctuent en effet, l'encaissement en 2025 de la prime d'assurance liée au sinistre de l'église (environ 97 000 €) porte le reste des produits à 224 000 €, ceux-ci sont estimés à 242 000 € (en augmentation car en 2026 remboursement des charges par le cabinet de dentiste inoccupé en 2025).

Les **impôts et taxes** sont stables mais en diminution en rapport aux dépenses réelles de fonctionnement (environ 12.5 % en 2025 contre 11 % en 2026).

A savoir que le Fonds national de péréquation et la taxe additionnelle aux droits de mutation n'ont à ce jour pas été notifiés à la commune pour 2026 et que les estimations ont été réalisées sur la base des sommes perçues en 2025.

Le produit de la **fiscalité locale** est en augmentation par rapport à 2025 du fait de l'actualisation des bases mais en diminution de 6 % en rapport des charges réelles de fonctionnement.

Pour rappel la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 2019.

COMMUNE : 225 ST GEORGES DE LUZENCON  
ARRONDISSEMENT : 12 MILLAU  
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT AFFRIQUE

N° 1259 COM (1)  
TAUX  
FDL  
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2)	Taux votés 2026	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6)
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	1 713 650	42,34	105,15	1 730 000	736 293	42,34	736 293
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	48 717	95,56	213,63	49 000	46 824	95,56	46 824
Taxe d'habitation (TH)	227 791	14,83	51,60	217 500	32 255	14,83	32 255
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
<b>Total</b>					<b>815 372</b>		

Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) - article 1407 ter (CGI)

Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3)	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)
1	2	3	4	5	6
>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	<b>815 372</b>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)
	8	9
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)		
Taxe d'habitation (TH)	815 372	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)	

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatoires	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
10	11	12	13	14	15	16	17	18
0	0	0	0	49 248	0	0	-61 219	-11 971

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
19	20	21
815 372	-11 971	803 401

à imputer au 74833 (en 2025 : 54 000 € donc - 5 000 €)  
à imputer au 73111 (en 2025 encaissé 754 000, donc égal)

Feuille à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

L'effet du coefficient correcteur fait perdre à la commune 61 219 €.

Coefficient correcteur :

La suppression de la THp se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette perte est compensée depuis 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de TFPB avec un mécanisme d'équilibrage.

Le montant de TFPB transféré n'est pas toujours égal au montant de la ressource de THp perdue par la commune.

Un coefficient correcteur calculé par la DGFIP permet de neutraliser les écarts et d'équilibrer les compensations entre les communes.

Ce coefficient correcteur est fixe et s'applique chaque année aux recettes de TFPB de la commune.

Ce dispositif se traduit ainsi pour les communes :

- par une retenue de fiscalité sur les produits de TFPB pour celles surcompensées ;
- par un versement complémentaire de taxe pour celles sous-compensées.

Les **dotations et participations** sont à la baisse (- 9 000 €) et en diminution de 4 % en rapport aux dépenses réelles de fonctionnement.

Les **autres produits de gestion** courantes sont stables.

Il n'y aura pas en 2026 de prévision de **produits exceptionnels**, en 2025 2 920.81 ont été réalisés (reprise de la balayeuse pour 2 400 € et des mandats annulés sur exercices antérieurs pour 520.81 €).

A noter en 2025 une **écriture d'ordre** exceptionnelle de 47 946.44 retraçant la sortie de l'actif d'une balayeuse.

Pour information, dans le cadre de la nomenclature M57, la fongibilité de crédits permet à une collectivité, d'autoriser l'ordonnateur à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein d'une même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Dans le Budget Primitif p5 §III « Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président / le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %
- 

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

# BUDGET PRINCIPAL (M57)

## INVESTISSEMENT

Dépenses		Budget Primitif 2025 + DM	Réalisé 2025	RAR 2025	Budget Primitif 2026
20	Immos incorpo (sauf 204)	3 000,00	1 211,33		3 000,00
	<i>dont Opération 2301 Cœur de Village</i>		1 211,33	0,00	
204	Subventions d'équipement versées				1 250,00
21	Immos corpos	722 980,00	366 787,19		855 000,00
	<i>dont Opération 2301 Cœur de Village</i>			695 000,00	
	<i>dont RAR (2301 déplacement gaz)</i>			14 035,00	14 035,00
22	Immos reçues en affectation				
23	Immos en cours				
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>725 980,00</b>	<b>367 998,52</b>	<b>14 035,00</b>	<b>859 250,00</b>
10-	Dotations, fonds divers et réserves	8 500,00	8 197,47		
13-	Subvention d'investissement				
16-	Emprunts	365 000,00	353 958,41		216 195,00
<b>Total dépenses financières</b>		<b>373 500,00</b>	<b>362 155,88</b>		<b>216 195,00</b>
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 099 480,00</b>	<b>730 154,40</b>		<b>1 075 445,00</b>
024-	produit des cessions d'immo				
040-	Opérations d'ordre	0,00	45 546,44		
041-	Opérations patrimoniales	0,00			
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>45 546,44</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 099 480,00</b>	<b>775 700,84</b>	<b>14 035,00</b>	<b>1 075 445,00</b>
<b>001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>200 507,79</b>	<b>200 507,79</b>		<b>516 565,90</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>1 299 987,79</b>	<b>976 208,63</b>	<b>14 035,00</b>	<b>1 592 010,90</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>			<b>-516 565,90</b>	<b>22 291,00</b>	

Recettes		Budget Primitif 2025 + DM	Réalisé 2025	RAR 2025	Budget Primitif 2026
13-	Subv. D'investissement (hors 138)	53 900,00	24 280,89	33 626,00	54 796,00
16-	Emprunt	548 688,00	0,00		707 000,00
20-	Immos incorpo (sauf 204)				
204-	Subventions d'équipement versées				
21-	Immos corpos			2 700,00	2 700,00
	<i>dont RAR</i>				
22-	Immos reçues en affectation				
23-	Immos en cours				
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>602 588,00</b>	<b>24 280,89</b>	<b>36 326,00</b>	<b>764 496,00</b>
10222	Dot. Fonds & Réserve (FCTVA)	121 000,00	127 339,39		36 866,00
10226	TAM	34 500,00	2 106,84		8 000,00
10-	Dotations, Fonds divers, réserves (hors 1068)	155 500,00	129 446,23		44 866,00
1068-	Excédent de fonctionnement capitalisés	247 691,17	247 691,17		494 274,90
165-	Dépôts et cautionnements recus				
<b>Total recettes financières</b>		<b>403 191,17</b>	<b>377 137,40</b>		<b>539 140,90</b>
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 005 779,17</b>	<b>401 418,29</b>		<b>1 303 636,90</b>
024-	produit des cessions d'immo	150 000,00			16 000,00
021-	Virement de la section Font	443 562,74			264 067,00
040-	Opérations d'ordre	10 278,00	58 224,44		8 307,00
041-	Opérations patrimoniales				
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>603 840,74</b>	<b>58 224,44</b>		<b>288 374,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 609 619,91</b>	<b>459 642,73</b>		<b>1 592 010,90</b>
<b>001- Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées :</b>		<b>1 609 619,91</b>	<b>459 642,73</b>	<b>36 326,00</b>	<b>1 592 010,90</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>		<b>309 632,12</b>			<b>0,00</b>

Avec la reprise du résultat d'investissement de 2024 (déficit reporté de 200 507.79 €), en 2025 la section d'investissement dégage un déficit de de 516 565.90 € et un excédent de 22 291 € pour les restes à réaliser, soit un déficit global de 494 274.90 €.

Ce déficit est couvert par une partie de l'excédent de fonctionnement (R : article 1068).

Après reprise du résultat 2025 (déficit de 516 565.90 €), la section d'investissement est équilibrée au budget 2026 à hauteur de 1 592 010.90 €.

On notera le remboursement d'une taxe d'aménagement en 2025 à hauteur de 8 197.47 €.

Le remboursement du capital des **emprunts** est en diminution comme retranscrit dans le schéma du chapitre précédent. Les échéances en capital diminuent d'environ 150 000 € entre 2025 et 2026 et de presque 180 000 € entre 2025 et 2027. La souscription d'un emprunt à hauteur de 535 000 € permettra de financer le projet d'aménagement du cœur de village. Le remboursement du capital de cet emprunt a été estimé à 13 000 €.

Il est également à prévoir un emprunt à hauteur de 172 000 € pour le préfinancement de la TVA (reste à définir la date de souscription de cet emprunt et le début du règlement des intérêts qui y sont liés, intérêts non prévus au budget 2026).

## Détail des investissements réalisés en 2025 et prévus en 2026 :

Ci-après,

- les investissements réalisés en 2025 ;
- les investissements inscrits au budget pour 2026 et dont la commission a fait l'arbitrage le 13 avril 2026.

	PREVU 2025	REALISE 2025	PREVU 2026
Frais géomètre FAGES AA499 (bonne imputation) 2025 : prévi achat fonciers 2026 : idem	10000		5000
PLACETTE SOLDE HT 426 200 +RAR 2025 DEPLACEMENT GAZ : 14 035 +ENFOUISSEMENT DES RESEAUX A VERSER AU SIEDA 81 809 TOTAL : 522 044 € + TVA OPERATION 172 000 €	335940		695000
2025 : bungalow stade	36000	28631,33	
2026 : route de Luzençon			50000
2026 : vidéoprotection (prévision 14000 € de subvention)			39000
2026 : illuminations noel			2000
2026 : tracteur			50000
2025 : travaux pour feux tricolores + travaux signalisation	10000	3842,78	
2025 : débroussailleuse	27300	12420	
2025 : balayeuse		62388	
2025 : remplacement chaudière mairie		12248,98	
2025 : rachat épareuse communautaire		6000	
petit matériel		1640,83	
2026 : barnum			3000
2026 : souffleur sce technique			600
	227400		
2025 : clocher eglise		225067,08	
2025 : plateaux pour SDF	3400	3307,2	
2025 : équipement portabilité la poste + PC portable élus		849,6	
2026 : achat 4 PC pour l'école 2700 € + PC portable accueil mairie 700 €			3400
2025 : 1 fauteuil +8 chaises +rayonnages galvanisés (2655 41)	2326	3991,39	
2025 : matériel dentiste + barres fixes inox parc	70614	6400	
2026 : fermeture du local pétanque	0		7000
	<b>722980</b>	<b>366787,19</b>	<b>855000</b>

## INVESTISSEMENT

Reste à encaisser en 2026 des soldes de **subvention** pour le clocher de l'église, les sanitaires du stade et est prévue une subvention pour équilibrer la dépense d'installation des caméras de vidéoprotection.

Les **dotations, fonds divers et réserves** s'élèvent à 129 446.23 € en 2025 contre 44 866 € en 2024 ce qui s'explique par le remboursement du FCTVA d'un montant de 127 339.39 € en 2025 et estimé à 36 866 € en 2026 (pour rappel, cette somme représente 16.404 % des investissements TTC réalisés en N-2).

La taxe d'aménagement a rapporté 2 106.84 € en 2025 et est estimée à 8 000 € pour 2026.

Il est prévu au budget des **cessions d'immobilisations** à hauteur de 16 000 € (un terrain d'environ 200 m<sup>2</sup> au prix de 4 000 € et diverses parcelles issues du domaine public qui seront cédées après enquête publique et déclassement).

En 2026, la section d'investissement est équilibrée par 264 067 € dégagés de la section de fonctionnement.

# BUDGET CENTRE COMMERCIAL (M57)

## FONCTIONNEMENT

Dépenses				HT			Recettes			
SECTION FONCTIONNEMENT	Dépenses	Budget Primitif 2025 + DM	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026	Recettes	Budget Primitif 2025 + DM	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026		
		011- Charges à caractère général	9 350,00	9 316,43	10 000,00	013- Atténuation de charges				
	012- Frais de Personnel				70- Produits des services (charges 70878)	1 000,00	1 588,82	2 000,00		
	014- Atténuation de produits				73- Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00		
	65- Autres Charges Gestion courante	1 050,00	457,00	1 000,00	74- Dotations et participations	0,00	0,00	0,00		
	<b>Total dépenses gestion courante</b>	<b>10 400,00</b>	<b>9 773,43</b>	<b>11 000,00</b>	<b>Total recettes gestion courante</b>	<b>31 000,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>30 000,00</b>		
	66- Charges Financières (66111)	950,00	112,42	3 000,00	76- Produits financiers					
	67- Charges exceptionnelles (673 titres annulés)	200,00			77- Produits exceptionnels (7788)					
	68- Dotations provisions				78- Reprises provisions (781)					
	<b>Total dépenses réelles de fonction°</b>	<b>11 550,00</b>	<b>9 885,85</b>	<b>14 000,00</b>	<b>Total recettes réelles de fonction°</b>	<b>31 000,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>30 000,00</b>		
						19 450,00	28 387,34	16 000,00		
	042- Opérations d'ordre transfert entre section				042- Opérations d'ordre transfert entre section					
	043- Opérations d'ordre intérieur de la section				043- Opérations d'ordre intérieur de la section					
	<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
	<i>Total dépenses Fonctionnement (hors 023)</i>	<i>11 550,00</i>	<i>9 885,85</i>	<i>14 000,00</i>	<i>Total recettes fonctionnement (hors 023)</i>	<i>31 000,00</i>	<i>28 387,34</i>	<i>30 000,00</i>		
	023- Virement à la section Invest	49 385,23		57 137,40						
	<b>TOTAL</b>	<b>60 935,23</b>	<b>9 885,85</b>	<b>71 137,40</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 000,00</b>	<b>28 387,34</b>	<b>30 000,00</b>		
		+	+	+		+	+	+		
	002 Résultat reporté (Déficit)	0,00	0,00	0,00	002 Résultat reporté (bénéfice)	29 935,23	29 935,23	41 137,40		
		=	=	=		=	=	=		
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées :</b>	<b>60 935,23</b>	<b>9 885,85</b>	<b>71 137,40</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées :</b>	<b>60 935,23</b>	<b>58 322,57</b>	<b>71 137,40</b>		
					<b>RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>48 436,72</b>	<b>0,00</b>		

Avec la reprise du résultat de fonctionnement de 2024 (excédent reporté de 29 935.23 €) la section de fonctionnement 2025 a permis de dégager un excédent de 48 436.72 €.

Cet excédent sera repris pour partie

- en fonctionnement, à hauteur de 41 137.40 €
- en investissement, à hauteur de 7 299.32 €, afin de couvrir le besoin en financement de la section.

DEPENSES	RECETTES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 011 : dépenses à caractère général optimisé</li> <li>- 65 : autres charges de gestion courante : redevance d'enlèvement des ordures ménagères</li> <li>- 66 : 112.42 € d'intérêt d'emprunt en 2025 et 3 000 € d'intérêt futur emprunt permettant d'équilibrer, en 2026, le projet d'extension de la pharmacie</li> <li>- 023 : en 2026 l'excédent prévisionnel de la section de fonctionnement est viré en investissement (57 137.40 €)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 70 : régularisation de charges loyer</li> <li>- 75 : loyers</li> </ul>

Pour information, dans le cadre de la nomenclature M57, la fongibilité de crédits permet à une collectivité, d'autoriser l'ordonnateur à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein d'une même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Dans le Budget Primitif p5 §III « Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président / le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %
- 

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

# BUDGET CENTRE COMMERCIAL (M57)

## INVESTISSEMENT

	Dépenses			Recettes		
	Budget Primitif 2025 + DM	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026	Budget Primitif 2025 + DM	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026
SECTION INVESTISSEMENT	20 Immos incorpo (sauf 204)			13- Subv. D'investissement (hors 138)		
	21 Immos corpos	200 000,00		16- Emprunt (versement capital) (hors 165) (1641)	200 000,00	100 000,00
	<i>extension pharmacie</i>			20- Immos incorpo (sauf 204)		
	22 Immos reçues en affectation			21- Immos corpos		
	23 Immos en cours			22- Immos reçues en affectation		
	<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23- Immos en cours</b>		
	10- Dotations, fonds divers et réserves			<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>
	13- Subvention d'investissement			10- Dotations, Fonds divers, réserves (hors 1068)		
	16- Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	7 299,32	1068- Excédent de fonctionnement capitalisés	21 084,75	7 299,32
	020 Dépenses imprévues			165- Dépôts et cautionnements reçus		
	<b>Total dépenses financières</b>	<b>20 000,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>Total recettes financières</b>	<b>21 084,75</b>	<b>7 299,32</b>
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>220 000,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>221 084,75</b>	<b>107 299,32</b>
	040- Opérations d'ordre			021- Virement de la section Font	49 385,23	57 137,40
	041- Opérations patrimoniales			040- Opérations d'ordre	0,00	0,00
	<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	041- Opérations patrimoniales		
<b>TOTAL</b>	<b>220 000,00</b>	<b>7 299,32</b>	<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>49 385,23</b>	<b>57 137,40</b>	
	+	+	<b>TOTAL</b>	<b>270 469,98</b>	<b>164 436,72</b>	
002 Résultat reporté (Déficit)	21 084,75	21 084,75		+	+	
	=	=	002 Résultat reporté (Déficit)			
				=	=	
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées :</b>	<b>241 084,75</b>	<b>28 384,07</b>	<b>Total des recettes d'investissement cumulées :</b>	<b>270 469,98</b>	<b>164 436,72</b>	
<b>RESULTAT DE LA SECTION INVESTISSEMENT :</b>		<b>-7 299,32</b>	<b>RESULTAT DE LA SECTION INVESTISSEMENT :</b>	<b>29 385,23</b>	<b>44 637,40</b>	

Après reprise du résultat d'investissement de 2024 (déficit de 21 084.75 €), en 2025 la section d'investissement dégage un déficit de de 7 299.32 €.

Ce déficit est couvert par une partie de l'excédent de fonctionnement (R : article 1068).

**La section d'investissement est suréquilibrée au budget 2026**, les dépenses s'élèvent à 119 799.32 € et les recettes à 164 436.72 €, soit un excédent de **44 637.40 €**, avec un virement de l'excédent prévisionnel de la section de fonctionnement de 57 137.40 €.

En 2025 aucune écriture en dépenses d'investissement, si ce n'est le solde du capital du dernier emprunt.

En 2026, 110 000 € sont prévus pour les **travaux** d'extension de la pharmacie et 2500 € pour le remboursement en capital d'un **emprunt** de 100 000 € à souscrire en 2026 (prévisions en recettes à l'article 16) afin d'assurer l'équilibre du projet.

# BUDGET EAU – ASSAINISSEMENT (M49)

## EXPLOITATION

<b>HT Dépenses</b>						<b>Recettes</b>					
SECTION EXPLOITATION	Dépenses	Budget Primitif + DM 2025	Réalisé 2025 (CFU.)		BP 2026	Recettes	Budget Primitif + DM 2025	Réalisé 2025 (CFU.)		BP 2026	
	011- Charges à caractère général		154 100,00	125 860,33		159 700,00	013- Atténuation de charges				
012- Frais de Personnel		133 200,00	133 174,70		140 000,00	70- Produits des services	350 000,00	342 841,61		367 945,00	
014- Atténuation de produits (redevances AgEAG)		41 000,00	37 054,00		23 000,00	73- Impôts et taxes					
65- Autres Charges Gestion courante		2 300,00	1 407,81		3 500,00	74- Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	
<b>Total dépenses gestion courante</b>		<b>330 600,00</b>	<b>297 496,84</b>		<b>326 200,00</b>	75- Autres produits de Gestion courante	0,00	393,30		0,00	
66- Charges Financières		2 600,00	2 552,59		2 117,00	<b>Total recettes gestion courante</b>	<b>350 000,00</b>	<b>343 234,91</b>		<b>367 945,00</b>	
67- Charges exceptionnelles		3 500,00	715,12		3 500,00	76- Produits financiers					
68- Dotations provisions semi-budgétaires		5 000,00	2 767,00		4 000,00	77- Produits exceptionnels	0,00	0,00		0,00	
022- Dépenses imprévues						78- Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>341 700,00</b>	<b>303 531,55</b>		<b>335 817,00</b>	<b>Total recettes réelles d'exploitation</b>	<b>350 000,00</b>	<b>343 234,91</b>		<b>367 945,00</b>	
							<b>8 300,00</b>	<b>39 703,36</b>		<b>32 128,00</b>	
042- Opérations d'ordre transfert entre section		167 313,50	166 320,50		170 453,00	042- Opérations d'ordre transfert entre section	110 006,00	109 968,85		72 131,00	
043- Opérations d'ordre intérieur de la section						043- Opérations d'ordre intérieur de la section					
<b>Total dépenses d'ordre de EXPLOITATION</b>		<b>167 313,50</b>	<b>166 320,50</b>		<b>170 453,00</b>	<b>Total recettes d'ordre de EXPLOITATION</b>	<b>110 006,00</b>	<b>109 968,85</b>		<b>72 131,00</b>	
<i>Total dépenses exploitation (hors 023)</i>		<i>509 013,50</i>	<i>469 852,05</i>		<i>506 270,00</i>	<i>Total recettes exploitation (hors 023)</i>	<i>460 006,00</i>	<i>453 203,76</i>			
023- Virement à la section Invest		138 193,12	0,00		54 467,26						
<b>TOTAL</b>		<b>647 206,62</b>	<b>469 852,05</b>		<b>560 737,26</b>	<b>TOTAL</b>	<b>460 006,00</b>	<b>453 203,76</b>		<b>440 076,00</b>	
		+	+				+	+			
002 Résultat reporté (Déficit)		0,00				002 Résultat reporté (bénéfice)	187 200,62	187 200,62		120 661,26	
		=	=				=	=			
<b>Total des dépenses de EXPLOITATION cumulées :</b>		<b>647 206,62</b>	<b>469 852,05</b>		<b>560 737,26</b>	<b>Total des recettes de EXPLOITATION cumulées :</b>	<b>647 206,62</b>	<b>640 404,38</b>		<b>560 737,26</b>	
						<b>RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>170 552,33</b>		<b>0,00</b>	

Avec la reprise du résultat d'exploitation de 2024 (excédent reporté de 187 200.62 €) la section d'exploitation 2025 a permis de dégager un excédent de 170 552.33 €.

Cet excédent sera repris pour partie

- en exploitation, à hauteur de 120 661.26 €
- en investissement, à hauteur de 49 891.07 €, pour couvrir le besoin en financement de la section.

Les **charges à caractère général** sont en augmentation (+ 34 000 €, soit une augmentation de 6% en rapport au dépenses réelles d'exploitation). Cette augmentation s'explique par le changement d'imputation des redevances payées pour la performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif (ce changement d'imputation induit une diminution au chapitre 014).

Les **charges de personnel** (remboursement des frais de personnel du service eau et assainissement au budget communal) restent stables en rapport aux dépenses réelles d'exploitation, se situant à 44 % en 2025 et un prévisionnel de 42 % en 2026.

Les **charges de gestion courante et les dotations aux provisions** sont en augmentation du fait des impayés et de l'imputation à ce chapitre des créances admises en non-valeur et créances éteintes.

Les **charges financières** (intérêts de la dette) sont stables.

Les écritures d'**amortissement** créent en 2026 une charge pour la section de fonctionnement de 98 322 €.

Les **produits des services** sont stables en rapport des dépenses réelles d'exploitation.



## Détail des investissements réalisés en 2025 et prévus en 2026 :

Ci-après,

- les investissements réalisés en 2025 ;
- les investissements inscrits au budget pour 2026 et dont la commission a fait l'arbitrage le 13 avril 2026.

			PREVU 2025	REALISE 2025	PREVU 2026
21	2111	Terrains nus			
21	2138	Autres constructions	10000		
21	21531	Réseaux d'adduction d'eau			
21	21531	Réseaux d'adduction d'eau	en 2025 : passage portalou RAR 2025 : turbidimètre (déjà payé)	39115,49	30920,47
21	21532	Réseaux d'assainissement	en 2025 : passage portalou	33943,21	20241,8
21	2154	Matériel industriel			
21	2155	Outillage industriel			
21	21561	Service de distribution d'eau	2026 : remplacement équipement pompage AEP de luzençon 2500 € achats compteurs eau 70 000 €		72500
21	21562	Service d'assainissement	2025: pompe submersible RAR 2025 : turbine flottante (déjà payée)	36000	11726,11
21	2158	Installation, matériel et outillage	2025 : plaque vibrante 2026 : appareil recherche fuites 3000 station Saint Geniez 30 000 agitateur bassin aeration station épuration 10 000	5500	2513
21	2182	Matériel de transport			43000
21	2188				
21	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>124558,7</b>	<b>65401,38</b>
23	237	Avances et acomptes versés/com..	SDAEP et SDA en cours ComCom	63500,62	
23	238	Avances et acomptes versés/com..	SDAEP et SDA en cours ComCom Réglé en 2025 : 1er acompte Solde à payer en 2026 : 17 400 € Vu avec M. Charles CCMGC		2210,23
23	238	Avances et acomptes versés/com..	equilibre		8190,26
23	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>63500,62</b>	<b>2210,23</b>
					<b>147428</b>

En 2026, la section d'investissement est équilibrée par un virement de **54 467.26 €** dégagés de la section d'exploitation et 98 322 € dégagés par les écritures d'amortissement.

# BUDGET PHOTOVOLTAIQUES (M4)

## EXPLOITATION

Dépenses		EN HT	Nomenclature M4		Recettes			
SECTION FONCTIONNEMENT	Dépenses	Budget Primitif 2025	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026	Recettes	Budget Primitif 2025	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026
		011- 6063 routeur teltonika		150,00		013- Atténuation de charges		
	011- 6061 Turpe	1 330,00	1 290,57	1 500,00	70- Produits des services (706 production NRJ) <i>atelier (58,48 kWh) x 12 cdk/kwh / vestiaire (69 kWh) x 9 cdk/kwh</i>	16 000,00	4 965,61	31 126,22
	011- 627 frais dossier banque	100,00			73- Impôts et taxes			
	011- 6156 maintenance (C24-ateliers)	500,00		435,00	74- Dotations et participations			
	011- 611 modif tarifaire		120,00		75- Autres produits de Gestion courante			
	011- 6262 téléphone		144,00	144,00	<b>Total recettes gestion courante</b>	<b>16 000,00</b>	<b>4 965,61</b>	<b>31 126,22</b>
	011- 6288		120,00		76- Produits financiers			
	011- Charges à caractère général	1 930,00	1 824,57	2 079,00	77- Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	65- Autres Charges Gestion courante (6588) divers centimes TVA	5,00	0,00		78- Reprises provisions semi-budgétaires			
	<b>Total dépenses gestion courante</b>	<b>1 935,00</b>	<b>1 824,57</b>	<b>2 079,00</b>	<b>Total recettes réelles de fonction°</b>	<b>16 000,00</b>	<b>4 965,61</b>	<b>31 126,22</b>
	66- Charges Financières (66111) + intérêts rejet mandat	6 200,00	6 136,20	6 700,00				
	67- Charges exceptionnelles							
	68- Dotations provisions semi-budgétaires							
	022- Dépenses imprévues							
	<b>Total dépenses réelles de fonction°</b>	<b>8 135,00</b>	<b>7 960,77</b>	<b>8 779,00</b>				
			<b>-2 995,16</b>			<b>7 865,00</b>		<b>22 347,22</b>
	042- Opérations d'ordre transfert entre section 6811 - amortissement	6 506,00	6 506,00	11 615,00	042- Opérations d'ordre transfert entre section			
	043- Opérations d'ordre intérieur de la section				043- Opérations d'ordre intérieur de la section			
	<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>6 506,00</b>	<b>6 506,00</b>	<b>11 615,00</b>	<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total dépenses Fonctionnement (hors 023)</b>	<b>14 641,00</b>	<b>14 466,77</b>	<b>20 394,00</b>	<b>Total recettes fonctionnement (hors 023)</b>	<b>16 000,00</b>	<b>4 965,61</b>	<b>31 126,22</b>
	023- Virement à la section Invest	127,94						
	<b>TOTAL</b>	<b>14 768,94</b>	<b>14 466,77</b>	<b>20 394,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 000,00</b>	<b>4 965,61</b>	<b>31 126,22</b>
		+	+	+		+	+	+
	002 Résultat reporté (Déficit)	1 231,06	1 231,06	10 732,22	002 Résultat reporté (bénéfice)			0,00
		=	=	=		=	=	=
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées :</b>	<b>16 000,00</b>	<b>15 697,83</b>	<b>31 126,22</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées :</b>	<b>16 000,00</b>	<b>4 965,61</b>	<b>31 126,22</b>
	<b>RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>-10 732,22</b>	<b>0,00</b>	<b>RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			

Avec la reprise du résultat d'exploitation de 2024 (déficit reporté de 1 231.06 €) la section d'exploitation 2025 dégage un **déficit de 10 732.22 €**.

Ce déficit est dû au retard dans l'encaissement de la vente de l'électricité pour les panneaux des vestiaires du stade, il pourra être couvert en 2026 grâce à l'encaissement des sommes non perçues depuis 2023.

La section d'exploitation est équilibrée en 2026 à 31 126.22 €.

DEPENSES	RECETTES
- 011 : dépenses Turpe, de maintenance et autres frais	- 70 : prévision production d'énergie (en 2025 uniquement production des ateliers, en 2026 ateliers et vestiaires, plus le rappel sur le vestiaire depuis 2023)
- 66 : intérêts emprunt	
- 042 : amortissement des investissements (6506 € en 2025 et 11 615 € en 2026 du fait de l'intégration de l'amortissement des travaux réalisés en 2025)	

# BUDGET PHOTOVOLTAIQUES (M4)

## INVESTISSEMENT

Dépenses		Budget Primitif 2025	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026
20 Immos incorpo (sauf 204)				
204 Subventions d'équipement versées				
21 immos corporelles RAR (panneaux et onduleur)		98 805,42	95 749,92	
21 Immos corpos				5 402,06
21 Immos corpos		98 805,42	95 749,92	5 402,06
22 Immos reçues en affectation				
23 Immos en cours		5 295,94		5 000,00
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>104 101,36</b>	<b>95 749,92</b>	<b>10 402,06</b>
10- Dotations, fonds divers et réserves				
13- Subvention d'investissement				
16- Emprunts et dettes assimilées		9 300,00	9 198,44	9 538,00
020 Dépenses imprévues				
<b>Total dépenses financières</b>		<b>9 300,00</b>	<b>9 198,44</b>	<b>9 538,00</b>
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>113 401,36</b>	<b>104 948,36</b>	<b>19 940,06</b>
040- Opérations d'ordre		0,00	0,00	0,00
041- Opérations patrimoniales				
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>113 401,36</b>	<b>104 948,36</b>	<b>19 940,06</b>
		+	+	+
001 Résultat reporté (Déficit)				
		=	=	=
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>113 401,36</b>	<b>104 948,36</b>	<b>19 940,06</b>

Recettes		Budget Primitif 2025	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026
13- Subv. D'investissement (hors 138)				
16- Emprunt (versement capital) (hors 165)				
20- Immos incorpo (sauf 204)				
204- Subventions d'équipement versées				
21- Immos corpos				
22- Immos reçues en affectation				
23- Immos en cours				
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222 Dot. Fonds & Réserve (FCTVA)				
10226 TAM				
10- Dotations, Fonds divers, réserves (hors 1068)				
1068- Excédent de fonctionnement capitalisés				
165- Dépôts et cautionnements recus				
<b>Total recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021- Virement de la section Font		127,94	0,00	0,00
040- Opérations d'ordre (28153)		6 506,00	6 506,00	11 615,00
041- Opérations patrimoniales				
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>6 633,94</b>	<b>6 506,00</b>	<b>11 615,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 633,94</b>	<b>6 506,00</b>	<b>11 615,00</b>
		+	+	+
001 Résultat reporté (Excédent)		106 767,42	106 767,42	8 325,06
		=	=	=
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>113 401,36</b>	<b>113 273,42</b>	<b>19 940,06</b>
<b>RESULTAT DE LA SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>8 325,06</b>	<b>0,00</b>

Après reprise du résultat d'investissement 2024 (excédent de 106 767.42 €), en 2025 la section d'investissement dégage un **excédent de de 8 325.06 €**.

La section d'investissement est équilibrée au budget 2026, à hauteur de 19 940.06 €.

Montant de l'équilibre en section de fonctionnement de 10 402.60 €, imputés pour partie aux chapitres 21 et 23.

En 2025 ont été réglés les **travaux** de pose des panneaux photovoltaïques sur les vestiaires imputés au chapitre 21 pour un montant de 95 749.92 €.

Le compte 16 retrace les dépenses liées à l'**emprunt** souscrit pour le projet de pose de panneaux photovoltaïques.

Les seules recettes de la section d'investissement sont les **amortissements** des travaux pour un montant de 6 506 € en 2025 et 11 615 € en 2026, après intégration de l'amortissement des travaux réalisés en 2025.

Accusé de réception en préfecture

012-211202254-20260430-20260430\_053-DE

Reçu le 12/05/2026

Note brève et synthétique CFU 2025 – BP 2026

Budgets Communal, Centre Commercial, Service eau et assainissement, Photovoltaïque